RAPPORT ANNUEL 1987

LE GROUPE SGF

91-06408/

Table des matières

Le Groupe SGF	1
Rapport du conseil d'administration	2
Activités sectorielles	
▪ Aluminium	6
▪ Pétrochimie	8
▪ Produits forestiers	10
▪ Construction navale et équipements énergétiques	12
▪ Biotechnologie	14
Placements	16
Rapport de la direction	18
Rapport des vérificateurs	18
États financiers consolidés	19
Notes aux états financiers consolidés	22
Sommaire des résultats et des investissements	30
Rétrospective des dix dernières années	32
Tableau synoptique	34
Ressources humaines	36
Conseil d'administration et direction	38

Le Groupe SGF

La Société générale de financement du Québec a pour mission la promotion et la réalisation, en collaboration avec des partenaires, de projets de développement industriel dans des secteurs stratégiques en conformité avec les politiques de développement économique du gouvernement du Québec.

Dans ce cadre, elle assume la gestion d'un groupe industriel composé d'entreprises manufacturières de taille significative et assure la planification et le développement des entreprises qu'elle contrôle sur la base de critères de croissance et de rentabilité.

La SGF a été constituée en 1962 et le gouvernement du Québec en est l'actionnaire. Avec, en 1987, un bénéfice net de 193,9 millions de dollars et des actifs de plus d'un milliard de dollars, la société est l'un des groupes industriels les plus importants au Québec.

Au 31 décembre 1987, la SGF était présente dans les secteurs de l'aluminium, de la pétrochimie, des produits forestiers, de la construction navale et des équipements énergétiques et de la biotechnologie.

Rapport du conseil d'administration

Les résultats financiers 1987 démontrent que le Groupe SGF a connu une excellente année. Le bénéfice net d'exploitation avant postes extraordinaires a atteint 51,7 millions de dollars en 1987, en hausse de 30% par rapport à l'année 1986. Cet accroissement est principalement attribuable à la bonne performance d'Albecour, de Domtar et d'Éthylec qui a compensé pour les difficultés rencontrées par Marine.

Des postes extraordinaires de 142,2 millions de dollars, portent le bénéfice net de l'exercice 1987 à 193,9 millions de dollars. Ces postes extraordinaires résultent d'un gain extraordinaire de 154,7 millions de dollars réalisé à la disposition de placements, principalement celui de Donohue, diminué d'une perte extraordinaire de 12,5 millions de dollars, attribuable essentiellement à Marine Industrie.

Les ventes sont passées de 315,6 millions de dollars en 1986 à 492,7 millions de dollars en 1987, une augmentation de 56%. Cette croissance est due en majeure partie à l'augmentation des ventes d'Albecour qui a connu sa première année d'exploitation à pleine capacité, à l'effet de l'acquisition de certains actifs de Versatile Corporation par Marine et à la meilleure performance d'Éthylec découlant en grande partie de la hausse du chiffre d'affaires de Pétromont.

Aluminium

Le 13 février 1987, la 480e et dernière cuve de l'aluminerie de Bécancour était mise sous tension, ce qui permettait à l'usine d'atteindre sa capacité nominale annuelle de 240 000 tonnes métriques d'aluminium.

Albecour a donc commercialisé, en 1987, la totalité de sa quote-part d'aluminium pour réaliser des ventes de 110,9 millions de dollars et un bénéfice net de 23,2 millions de dollars. Albecour a bénéficié de l'amélioration continue de la conjoncture commerciale dans l'industrie de l'aluminium en 1987. En fait, face à une demande mondiale ferme, les prix de vente de l'aluminium ont atteint de nouveaux sommets. Par ailleurs, le prix de revient du métal produit à Bécancour demeure des plus concurrentiels sur le plan mondial.

Le 28 juillet 1987, Reynolds Metals des États-Unis devenait partenaire dans l'aluminerie de Bécancour en acquérant la moitié de la participation de 50,1% de Pechiney dans l'aluminerie. À la même date, les quatre partenaires de l'aluminerie, soit Alumax, Pechiney, Reynolds et Albecour, filiale de la SGF, annonçaient le lancement d'une étude de faisabilité relative à l'ajout d'une troisième série de cuves d'une capacité de 120 000 tonnes par année. Les résultats préliminaires de cette étude sont en voie d'être examinés par les partenaires et des négociations avec Hydro-Québec se poursuivent relativement au contrat d'électricité.

Sur un autre plan, mentionnons que la SGF travaille activement à la mise sur pied d'un consortium en vue d'implanter une nouvelle aluminerie au Québec.

Pétrochimie

En 1987, le centre pétrochimique de Montréal a commencé à ressentir l'impact favorable d'un plan de modernisation et d'investissement entrepris en 1984, à la suite d'ententes entre la SGF, Union Carbide du Canada et les gouvernements du Québec et du Canada.

L'essentiel de ce programme consistait à moderniser les installations pétrochimiques, notamment à l'usine d'oléfines de Varennes, afin d'augmenter la productivité, à améliorer l'efficacité de l'usine de récupération des gaz de raffineries à Montréal-Est, et à accroître la flexibilité du centre pétrochimique en ce qui a trait aux approvisionnements en matières premières. Les investissements se sont réalisés selon le plan prévu et sont en voie d'être terminés.

Pétromont a connu un revirement de situation impressionnant en 1987. Les effets du plan de modernisation combinés à la hausse de la demande et des prix de l'éthylène ont permis à Pétromont de réaliser un bénéfice de 15,6 millions de dollars par rapport à une perte avant aide financière et poste extraordinaire de 52,9 millions de dollars en 1986.

Éthylec inc., filiale de la SGF, qui détient des intérêts dans Pétromont, Alcools de Commerce et Pipeline Shawinigan en partenariat avec Union Carbide du Canada Limitée, a enregistré un bénéfice net de 8,4 millions de dollars en 1987 par rapport à 1 million de dollars en 1986.

En janvier 1988, Pétromont a pris une participation de 25% dans le consortium Soligaz dont la réalisation revêt une importance stratégique pour le développement du centre pétrochimique de Montréal. Par ailleurs, la SGF a complété avec B F Goodrich du Canada une étude de faisabilité pour l'implantation d'une usine de chlorure de vinyle monomère (VCM) et une décision relative à ce projet sera prise sous peu.

Produits forestiers

Les ventes de Domtar sont passées de 2 327 millions de dollars en 1986, à 2 568 millions de dollars en 1987, une croissance de 10%. Le bénéfice net s'est établi à 161 millions de dollars, soit 1,73 par action ordinaire, ce qui représente des hausses de 11% et de 8% respectivement par rapport aux résultats de 1986.

Ainsi, la quote-part des bénéfices de Dofor dans Domtar s'est élevée à 41,6 millions de dollars en 1987 par rapport à 38,2 millions de dollars pour l'exercice 1986.

Les travaux relatifs au redressement de l'usine de papiers fins de Windsor au Québec, se déroulent selon l'échéancier prévu et la première des deux machines à papier sera en exploitation commerciale en 1988. Le démarrage de la seconde machine, en cours d'installation, est prévu pour le printemps 1989.

En 1987, Domtar a poursuivi l'intégration des usines de panneaux de gypse acquises aux États-Unis de Genstar Corporation. En outre, Domtar a fait l'acquisition de la société chimique Clough inc. de St-Jean, Québec, pour renforcer sa position dans les produits chimiques spéciaux à usage industriel, et d'une scierie dans le nord du Québec, Laberge et Laberge Ltée.

Ajoutons que Domtar s'est inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (S.E.C.) et a inscrit ses actions ordinaires à la Bourse de New York.

Construction navale et équipements énergétiques

Le 30 janvier 1987, Marine Industrie Limitée (MIL) complétait l'acquisition des installations de Versatile Corporation localisées dans l'est du Canada. La transaction visait le chantier de construction navale de Davie à Lauzon, le chantier de réparation navale et de fabrication industrielle de Vickers à Montréal, ainsi que la Société d'ingénierie et de conception de systèmes navals militaires, Systems Engineering opérant à Montréal, Ottawa et Halifax. Marine est ainsi devenue un vaste complexe industriel offrant une gamme variée de produits et services.

La participation de la SGF dans ce complexe industriel est de 65% alors que Alsthom, une entreprise française, détient une part de 35%.

Marine a réalisé en 1987 des ventes de 241,1 millions de dollars. Le carnet de commandes, important dans les secteurs naval et industriel, a quand même été insuffisant par rapport à la capacité de production trop considérable des installations de l'entreprise. Cette situation, combinée à des difficultés d'intégration des activités du groupe Versatile a résulté en une perte majeure de 48,6 millions de dollars en 1987. Marine a donc mis en oeuvre un plan de redressement rigoureux dont la réalisation est essentielle pour assurer un retour à la rentabilité.

Biotechnologie

Bio-Méga inc., filiale à part entière de la SGF créée en 1982, oeuvre dans le domaine de la recherche pharmaceutique. Le développement de Bio-Méga repose sur l'expertise de 75 chercheurs spécialisés en chimie fondamentale, en biochimie et en pharmacologie. L'entreprise bénéficie d'un laboratoire ultra-moderne situé à Laval.

La recherche pharmaceutique exige des investissements considérables et plusieurs années de travail avant de générer des revenus significatifs. Dans le contexte particulier de cette industrie, Bio-Méga est au stade de démarrage et ses dépenses de recherche excèdent de beaucoup les résultats de ventes. Bio-Méga a donc terminé l'année 1987 avec une perte de 3,6 millions de dollars.

Par ailleurs, la SGF a mis en marche un processus de recherche d'un partenaire qui apporterait synergie et complémentarité afin de renforcer la position de Bio-Méga. L'adoption des modifications à la loi sur les brevets devrait favoriser le succès de cette opération.

Bio-Méga inc. concentrera dorénavant ses efforts dans le domaine pharmaceutique et en conséquence, la SGF l'a autorisé à se départir en 1988 de sa filiale Bio-Méga Diagnostic inc.

Autres faits saillants

Le 18 février 1987, Dofor inc. a accepté de Quebecor inc., une offre d'achat de 320 millions de dollars, payables comptant, pour son placement dans Donohue. La vente a effectivement eu lieu le 7 juillet 1987. La disposition par Dofor de sa participation dans Donohue a permis à la SGF de réaliser en 1987 un gain extraordinaire de 151,5 millions de dollars.

Par ailleurs, les détenteurs des actions privilégiées de série 1 et des actions catégorie A en circulation de Dofor ont accepté les offres publiques d'achat lancées le 15 avril 1987 par la SGF. Dofor est ainsi devenue une filiale à part entière de la SGF le 17 juin dernier. Au 31 décembre 1987, Dofor détenait 28% des actions comportant droit de vote de Domtar inc.

Ajoutons que Industries Tanguay inc., une filiale du groupe SGF fabriquant des équipements forestiers, a terminé l'exercice 1987 avec des ventes de 22,2 millions de dollars et une perte nette de 1,8 million de dollars. Ce résultat découle en grande partie d'un arrêt de travail d'environ cinq mois qui s'est terminé à la fin de février 1987. La situation devrait se stabiliser en 1988. La SGF est à la recherche d'un partenaire majoritaire qui apporterait de l'expertise et de la complémentarité à Tanguay dans un marché qui s'avère maintenant énormément compétitif.

La SGF a adopté à l'automne 1987 un plan définissant les stratégies corporatives de l'entreprise pour les prochaines années. Essentiellement, la SGF entend accomplir sa mission de promotion et de réalisation de projets industriels majeurs en s'associant avec des partenaires intéressés. Elle canalisera ses efforts d'assembleur de projets dans les secteurs déjà existants de l'aluminium et de la pé-

trochimie ainsi que dans les secteurs plus nouveaux des électroprocédés et du matériel de transport. Ces secteurs s'inscrivent dans les domaines retenus par le gouvernement pour leur importance stratégique dans le développement économique du Québec.

La mission de développement de la SGF s'articule principalement avec des partenaires normalement de grande taille et opérant à l'échelle nord-américaine ou internationale. Dans ce contexte de dimension mondiale, la SGF doit donc conserver une taille qui la qualifie comme partenaire sérieux et valable. En outre, elle doit maintenir une crédibilité inaltérable reposant entre autres sur le calibre et la compétence professionnelle de son personnel, ainsi que sur la solidité et la stabilité de ses ressources financières. La SGF jouit actuellement de ces atouts et se trouve en excellente position pour rencontrer son objectif de réaliser en moyenne un projet d'importance par année.

Perspectives

Les sociétés du Groupe dans les secteurs de l'aluminium, de la pétrochimie et des produits forestiers devraient continuer, en 1988, de bénéficier d'une situation d'offre et de demande qui maintiendra une conjoncture de prix favorable.

Pour Marine Industrie, l'année 1988 sera déterminante. La situation de Marine est précaire et la mise en oeuvre ordonnée du plan de redressement amorcé en janvier 1988 est essentielle pour assurer l'avenir de l'entreprise.

Par ailleurs, la SGF travaille actuellement sur plusieurs projets d'investissement en collaboration avec des partenaires. Toutes les conditions favorables existent pour que quelques projets importants se concrétisent d'ici la fin de 1988.

Conseil d'administration

En décembre 1987, M. Charles E. Beaulieu démissionnait de son poste d'administrateur à la SGF suite à des changements dans sa carrière professionnelle.

En février 1988, M. Robert Tessier, vice-président exécutif, a été nommé président et chef de la direction de Marine Industrie et a démissionné de sa fonction à la SGF.

Le conseil d'administration et l'équipe de direction les remercient pour leur contribution au développement de la SGF et leur souhaitent bon succès dans leur nouvelle carrière.

Par ailleurs, M. Michel Audet, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, a été nommé au conseil d'administration en mars 1988.

Les administrateurs remercient tout le personnel de la SGF et des sociétés du Groupe pour leur collaboration soutenue en 1987 et leur apport dynamique à la croissance de chacune des entreprises.

Pour le conseil d'administration,
Le président du conseil et chef de la direction,

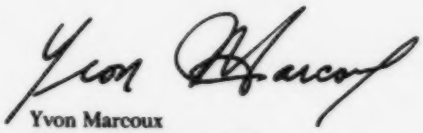

Yvon Marcoux
Montréal, le 31 mars 1988.

Aluminium

Filiale à part entière de la SGF, Albecour, société en commandite, a été créée en 1983 pour investir dans un vaste projet d'usine de production d'aluminium primaire, l'aluminerie de Bécancour.

Selon une formule originale, trois entreprises de grande envergure se sont jointes pour former une société indivise. Chacun des propriétaires de cette société est responsable de façon autonome du financement de sa quote-part de l'investissement, de l'approvisionnement de son alumine et de la vente de son allocation de lingots produits à l'aluminerie.

Les trois partenaires à l'origine du projet étaient: la société française Pechiney avec une participation de 50,1%, la société américaine Alumax et la SGF par le biais de sa filiale Albecour, avec des participations respectives de 24,95%. Le 28 juillet 1987, Reynolds Metals Company des États-Unis a acquis 50% de la participation de Pechiney.

L'année a également été marquée par la mise sous tension le 13 février 1987 de la 480e cuve de l'aluminerie, portant ainsi le taux de production à 240 000 tonnes d'aluminium par année. Grâce à l'assistance technique de Pechiney et à l'excellence des programmes de formation des employés, le processus de démarrage commencé dix mois plus tôt s'est déroulé avec succès.

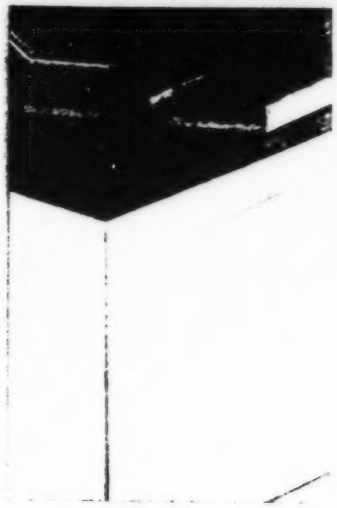

Par ailleurs, 1987 a été une année particulièrement bonne pour les producteurs d'aluminium primaire. En effet, le prix de base du lingot a augmenté de près de 60% passant de 53 cents américains la livre en janvier à 83 cents américains la livre en décembre 1987.

Du côté de la demande, la consommation mondiale d'aluminium primaire a augmenté de près de 5% au cours de l'année pour atteindre un niveau record de 13,5 millions de tonnes.

Du côté de l'offre, outre le démarrage de l'aluminerie de Bécancour, d'autres nouvelles alumineries ont été mises en exploitation au Brésil, au Vénézuéla et en Australie. De plus, profitant de la fermeté du prix de l'aluminium, des usines désuètes ont été remises en opération, notamment aux États-Unis. Toutefois, malgré une augmentation de 5,3%, la production mondiale d'aluminium primaire n'a atteint que 12,8 millions de tonnes, de sorte que les inventaires des producteurs ont baissé de quelque 500 000 tonnes au cours de l'année.

Profitant de cette conjoncture particulièrement favorable, Albecour a vendu sur les marchés canadien, américain et européen toute sa quote-part de la production de l'aluminerie de Bécancour en faisant un usage optimal de la fonderie pour enrichir ses lingots de métaux d'alliage et ainsi bénéficier d'importantes plus-values commerciales.

Albecour a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 110,9 millions de dollars et son bénéfice net a atteint 23,2 millions de dollars pour un rendement sur l'avoir moyen de l'actionnaire de 22,6%. Les experts s'accordent à dire que la conjoncture favorable dans l'industrie de l'aluminium se poursuivra en 1988.

Développement et perspectives d'avenir

Les propriétaires de l'aluminerie étudient actuellement la faisabilité d'ajouter à Bécancour une troisième série de cuves d'une capacité de 120 000 tonnes par année. Ce projet, de quelque 500 millions de dollars, viendrait compléter l'aluminerie et donnerait lieu à des économies d'échelle avantageuses.

Par ailleurs, la SGF a entrepris en 1987 le développement du projet Alouette, visant l'implantation d'une nouvelle aluminerie au Québec. Forte de son expérience d'assembleur de grands projets, la SGF travaille activement à la mise sur pied d'un consortium international en vue de poursuivre, avec des partenaires, la réalisation de ce nouveau projet.

Pétrochimie

Depuis 1980, la SGF s'est fixée pour objectif de faire de Montréal un centre pétrochimique de taille mondiale. La réalisation de cet objectif passe par le développement d'une plus grande flexibilité des approvisionnements en matières premières, par la modernisation des installations existantes et par l'implantation d'usines utilisatrices de produits pétrochimiques de base.

La présence de la SGF dans ce secteur est assurée par sa filiale à part entière Éthylec inc. Celle-ci est partenaire à parts égales avec Union Carbide du Canada Limitée dans trois entreprises: Pétromont, société en commandite, Alcools de Commerce Enrg. et Pipeline Shawinigan Enrg.

Pétromont possède une usine d'oléfines, à Varennes, d'une capacité annuelle nominale de 200 000 tonnes d'éthylène. L'usine produit également plusieurs sous-produits importants tels le propylène, le butadiène et des composés aromatiques. De plus, Pétromont exploite une usine de polyéthylène qu'elle loue de Union Carbide du Canada. Cette usine produit quelque 110 000 tonnes par an de produits de haute pression/basse densité.

Alcools de Commerce exploite une usine, à Varennes, d'une capacité de production de 70 millions de litres d'alcool éthylique. L'éthylène utilisé dans la fabrication de l'alcool, provient des usines de Pétromont.

Pipeline Shawinigan exploite un réseau de pipelines entre le centre de Montréal-Est et celui de Varennes.

Plan de modernisation

C'est en 1987 que Pétromont a commencé à ressentir les effets positifs d'un plan de relance négocié dans le cadre de plusieurs ententes entre la SGF, Union Carbide du Canada et les gouvernements du Québec et du Canada.

Ce plan comprenait un programme d'investissement pour rationaliser, moderniser et améliorer la productivité des installations pétrochimiques. Ainsi, à l'usine de Varennes, le remplacement des turbines à vapeur par deux nouveaux moteurs électriques d'une capacité de 20 000 cv chacun, a entraîné une économie importante, tandis que l'informatisation du système de contrôle des procédés s'est avérée un succès puisqu'elle a permis de hausser le taux de recouvrement des sous-produits de l'usine et d'accroître leur mise en valeur.

Le plan comprenait également des modifications à l'usine de récupération des gaz des raffineries de Montréal-Est, en vue d'acheminer ces gaz vers l'usine de Pétromont à Varennes. Désormais, les gaz de raffineries peuvent constituer jusqu'à 20% des approvisionnements de matières premières de l'usine d'oléfines. De plus, des investissements de 13,3 millions de dollars ont été réalisés à cette usine pour lui permettre d'utiliser comme matière première de plus grandes quantités de liquides de gaz naturel dont le propane.

Sur le plan commercial, la hausse des prix et une production presque à pleine capacité des usines, combinées aux effets positifs du plan de modernisation et de rationalisation, ont permis un revirement important au niveau de la situation financière de Pétromont. Après avoir réalisé des pertes, avant aide financière et poste extraordinaire de 52,9 millions de dollars en 1986, Pétromont a terminé l'année avec un bénéfice d'exploitation de 15,6 millions de dollars et a effectué un premier remboursement de 6,4 millions de dollars au gouvernement du Québec.

Ainsi, Éthylec a réalisé en 1987 un bénéfice net de 8,4 millions de dollars sur des revenus de 118,3 millions de dollars comparativement à des bénéfices de 1 million de dollars et des revenus de 88,3 millions de dollars en 1986, grâce notamment, à la bonne performance de Pétromont mais également à celles de Alcools de Commerce et de Pipeline Shawinigan.

Perspectives d'avenir

En juin 1988, l'usine de Varennes possédera toutes les installations nécessaires pour utiliser jusqu'à 12 000 barils par jour de propane. L'usine aura la flexibilité voulue pour remplacer les charges d'alimentation lourde importées, telles que le naphte et les distillats, par des charges d'alimentation légère comme le propane et le butane. Notons que l'utilisation du propane et des mélanges propane/propylène en plus grande quantité permettra d'accroître la production du propylène de type polymère de 90 000 à 120 000 tonnes par an.

Pétromont prévoit effectuer des travaux qui vont éliminer certains goulots d'étranglement, permettant ainsi d'accroître la capacité de production d'éthylène de 15 000 tonnes par an.

Le redémarrage de deux réacteurs à l'usine de polyéthylène devrait accroître au cours de 1988 la capacité de production disponible à 150 000 tonnes par an. Cela devrait donner à l'usine de Varennes une plus grande diversité quant aux débouchés d'éthylène et lui permettre de poursuivre en 1988 une production à pleine capacité.

Par ailleurs, Pétromont a acquis une part de 25% dans le consortium Soligaz, les autres partenaires étant Soquip, Noverco, Alberta Natural Gas et SNC. Cette participation lui permettra de jouer un rôle plus direct dans ce projet qui consiste à construire à Montréal une usine de fractionnement des liquides de gaz naturel. Celle-ci serait approvisionnée par pipeline, à partir de l'ouest canadien en vue de desservir en propane et en butane le marché pétrochimique de Montréal ainsi que les autres secteurs de consommation. La réalisation de ce projet nécessitera la conversion du pipeline de Interprovincial Pipeline ltd., entre Sarnia et Montréal, pour le transport des liquides de gaz naturel. Pour Pétromont, ce projet réduira le coût de transport des liquides de gaz naturel, augmentera la sécurité de ses approvisionnements et lui fournira une source d'alimentation additionnelle pour poursuivre la croissance de ses activités.

Enfin, la SGF étudie la possibilité de construire une usine de monomère de chlorure de vinyle (VCM) d'une capacité de 230 000 tonnes. Il s'agit d'un investissement de 220 millions de dollars. BF Goodrich Canada Inc. est partenaire à 50% de la SGF dans ce projet. Le VCM est la matière première dans la production du chlorure de polyvinyle (PVC). BF Goodrich Canada possède deux usines de PVC dans l'est canadien, dont une à Shawinigan au Québec. •

Produits forestiers

Dofor inc.

En 1982, le Groupe SGF créait Dofor inc. pour regrouper ses placements dans Donohue inc. et dans Domtar inc. Au début de 1987, Dofor détenait 55% des actions comportant droit de vote de Donohue et 28% des actions comportant droit de vote de Domtar.

Le 18 février 1987, Dofor inc. a accepté de Quebecor inc., une offre d'achat de 320 millions de dollars, payables comptant, pour son placement dans Donohue. La vente a effectivement eu lieu le 7 juillet 1987 et la SGF a réalisé un bénéfice extraordinaire de 151,5 millions de dollars.

Par ailleurs, les détenteurs des actions priviligiées série 1 et des actions catégorie A en circulation de Dofor ont accepté les offres publiques d'achat lancées le 15 avril 1987 par la SGF. Dofor est ainsi devenue une filiale à part entière de la SGF le 17 juin dernier. Au 31 décembre 1987, Dofor détenait 28% des actions comportant droit de vote de Domtar inc.

Domtar inc.

Domtar est une grande entreprise manufacturière canadienne qui commercialise de nombreux produits répartis dans quatre groupes d'exploitation: produits chimiques, matériaux de construction, emballages, ainsi que pâtes et papiers. Elle produit aussi du gaz naturel et du pétrole.

Domtar est le plus grand fabricant canadien de papiers fins non couchés. Le groupe des produits de pâtes et papiers fabrique aussi du papier journal, du papier impression spécial, de la pâte et du bois de sciage. Il compte au Québec des usines à Beauharnois, à Windsor, à Dolbeau, à Donnacona et à Lebel-sur-Quévillon et exploite trois scieries. Domtar figure ainsi parmi les leaders de la production forestière au Québec.

En 1987, Domtar a poursuivi le redressement du complexe de papiers fins à Windsor, amorcé en avril 1985. Les travaux se déroulent selon l'échéancier malgré un incident survenu dans la chaudière de récupération. La première des deux machines à papier sera en exploitation commerciale en 1988. Le démarrage de la seconde machine en cours d'installation, est prévu pour le printemps de 1989.

Poursuivant ses objectifs commerciaux, Domtar a acheté une scierie dans le nord du Québec afin d'assurer à long terme l'approvisionnement en matière première des usines de papier journal et de papier impression spécial situées à Dolbeau et à Donnacona.

L'entreprise exploite aussi des usines de cartonnage ondulé, de carton-caisse, de boîtes mixtes et de papiers recyclés.

Domtar a acquis en 1987 aux États-Unis cinq usines de gypse qu'elle a intégrées à son ensemble. Il s'agit d'une usine de carton pour panneaux de gypse en Californie et de quatre usines de panneaux de gypse au New Jersey, en Georgie, au Texas et au Colorado.

Au cours de l'année 1987, Domtar a procédé à la vente de sa division des produits du goudron de houille à une nouvelle société, Carbochem inc., dans laquelle elle détient une participation de 50%, le reste étant détenu par Ruetgerswerke A.G., de l'Allemagne de l'Ouest. De même, Domtar s'est associée avec Koppers inc. de Pittsburgh en Pennsylvanie, dans Techni-Therm inc., une nouvelle entreprise qui fabriquera des produits d'isolation à base de phénol à valeur thermique élevée, destinés aux marchés canadien et américain. Enfin, Domtar a entrepris l'aménagement d'une nouvelle mine souterraine de gypse pour pourvoir aux besoins du complexe de panneaux de gypse à Caledonia en Ontario.

L'acquisition récente de la société chimique Clough inc. de Saint-Jean au Québec, a pour but de renforcer la position de Domtar sur les marchés nord-américains des produits pour soins personnels et des produits chimiques spéciaux à usages industriels.

Le bénéfice net de Domtar s'est établi en 1987 à 161 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 11% par rapport aux résultats en 1986. Le bénéfice net par action ordinaire s'élève à 1,73 dollar et reflète le fractionnement des titres, à raison de deux actions pour une, qui a eu lieu le 14 mai 1987. La quote-part des bénéfices de Dofor dans Domtar s'est élevée au 31 décembre 1987 à 41,6 millions de dollars par rapport à 38,2 millions de dollars réalisés à pareille date l'an dernier.

Construction navale et équipements énergétiques

Le 30 janvier 1987, Marine Industrie Limitée (MIL) faisait l'acquisition des installations de Versatile localisées dans l'est du Canada. La transaction visait le chantier de construction navale de Davie à Lauzon, le chantier de réparation navale et de fabrication industrielle de Vickers à Montréal, ainsi que la société d'ingénierie et de conception de systèmes navals militaires, Systems Engineering opérant à Montréal, Ottawa et Halifax. MIL est ainsi devenue un vaste complexe industriel offrant une gamme variée de produits et services.

La participation de la SGF dans ce complexe industriel est de 65%, tandis que Alsthom, une entreprise française, détient une part de 35%.

MIL comprend quatre divisions: hydro-électrique, industrielle, navale et construction offshore. Suite à l'acquisition de Versatile, MIL a adopté un programme de restructuration qui a pour objectif de faire de chaque division une entité spécialisée capable de répondre efficacement aux besoins du marché, ceci en vue de résoudre les problèmes financiers de l'entreprise qui affiche en 1987 une perte nette importante.

Le programme de restructuration

Consciente que la situation de MIL est très précaire, la direction de l'entreprise mise désormais sur les forces, l'expertise et la spécialisation de chaque division.

Ainsi, conformément aux objectifs corporatifs, MIL-Davie concentrera ses efforts dans le secteur de la construction et de la réparation navales. MIL-Vickers qui a commencé la fermeture de sa division de réparation navale en janvier 1988, a développé une expertise dans la fabrication de produits et composantes industriels de haute précision. MIL-Tracy, dont les ateliers modernes permettent la production de pièces de machinerie lourde, fabriquera désormais pour le groupe des plates-formes de forage, des modules assemblés pour les bâtiments navals ainsi que des équipements énergétiques. Enfin, MIL-Systems Engineering, déjà chef de file au Canada dans le design naval, poursuivra ses activités dans les secteurs de croissance.

L'introduction de technologies d'avant-garde dans la construction navale permet à MIL-Davie de réaliser un contrat pour la construction d'un deuxième traversier de la classe Gulfspan. Le carnet de commandes de MIL-Davie comprend aussi la construction de trois frégates en vertu du programme canadien CPF et la réfection et la modernisation de deux destroyers. Le niveau d'activité à MIL-Davie promet donc d'être élevé en 1988 et en 1989.

MIL-Vickers à Montréal a, entre autres, livré en 1987 un réacteur nucléaire Candu de 850 mégawatts à la station Darlington de Hydro-Ontario ainsi que plusieurs composantes de précision pour des sous-marins nucléaires américains.

MIL-Tracy a obtenu un contrat de plus de 100 millions de dollars de Hydro-Québec pour la livraison d'équipements énergétiques destinés au chantier LG2A de la Baie James. D'autres contrats de fourniture de matériel énergétique ont été aussi obtenus de Manitoba Hydro et aux États-Unis. De même, la capacité et l'expertise qu'a su développer MIL-Tracy dans les projets industriels majeurs, lui permettront de fabriquer en 1988 des sections des frégates que doit livrer MIL au gouvernement du Canada.

Chef de file canadien dans le design naval, MIL-Systems Engineering a fourni en 1987 les plans pour la modernisation des navires de guerre canadiens dans le cadre des programmes CPF et TRUMP du gouvernement du Canada.

MIL a réalisé en 1987, des ventes totales de 241,1 millions de dollars. Cependant, la conjoncture internationale et les difficultés rencontrées suite à l'intégration des activités de Versatile au groupe de MIL, ont engendré une perte nette de 48,6 millions de dollars. La SGF demeure confiante qu'avec le mise en oeuvre du programme de restructuration, MIL retrouvera le seuil de rentabilité en 1989.

Dans le contexte actuel, l'avenir de MIL repose sur la conjonction de facteurs dont la réussite du programme de restructuration, l'amélioration de la productivité et la formation des travailleurs. Il va sans dire cependant, que la recherche de nouveaux clients et le développement des marchés demeurent les pré-requis de la croissance de MIL à long terme.

Biotechnologie

Filiale à part entière de la Société générale de financement du Québec, Bio-Méga inc. a été créée en 1982 à la suite d'une décision de la SGF de concentrer une partie de ses énergies dans des secteurs d'innovation et de haute technologie. Bio-Méga inc. oeuvre dans la recherche et le développement des sciences de la santé humaine. Bio-Méga Diagnostic inc., filiale à part entière de Bio-Méga inc. est une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de trousses immunodiagnostiques.

L'adoption en 1987 par le Parlement canadien de la Loi sur les brevets pharmaceutiques permet désormais à Montréal de pouvoir reprendre sa place de centre canadien de l'industrie pharmaceutique. La loi protège mieux les innovations technologiques dans le domaine pharmaceutique et on s'accorde pour dire qu'elle aura pour effet d'accroître les budgets de recherche des entreprises spécialisées dans ce domaine. Ce changement majeur dans l'environnement de ce secteur améliore le potentiel de croissance des industries pharmaceutiques en général et de Bio-Méga en particulier.

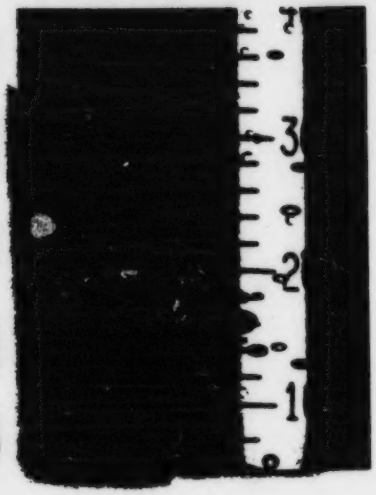

Bio-Méga inc.

Spécialisée en chimie fondamentale, en biochimie et en pharmacologie, Bio-Méga inc. a accès à un laboratoire ultra-moderne de 60 000 pieds carrés, une usine-pilote de fermentation, un kilo-lab, un centre de documentation et une animalerie. Environ 75 chercheurs disposent d'équipements sophistiqués en matière de recherche et de production biomédicale dont, notamment, des synthétiseurs de peptides, des bioréacteurs et un appareil de résonnance magnétique nucléaire.

Suite à la formulation d'un plan de développement en 1986, Bio-Méga a rationalisé l'ensemble de ses opérations et a mis sur pied des projets de recherche à fort potentiel de développement. En 1987, Bio-Méga a poursuivi ses efforts d'optimisation de ses ressources humaines en rapport avec ses projets de recherche, notamment par l'embauche d'un directeur scientifique de grande renommée et par l'addition de ressources scientifiques de haut calibre. Ces changements permettent aujourd'hui à l'entreprise de consolider les acquis et de regarder l'avenir avec confiance.

Bio-Méga travaille principalement à la réalisation de trois programmes majeurs de recherche:

- En collaboration avec le centre de recherche de l'hôpital Notre-Dame de Montréal et l'Institut du cancer de Montréal, Bio-Méga travaille dans le domaine de peptides antiviraux, au développement à court terme d'un inhibiteur sélectif à la ribonucléotide réductase codée par les virus Simplex de type I et II. À plus long terme, l'objectif poursuivi par les chercheurs est de développer un produit capable de subir les essais cliniques pour fin d'utilisation comme agent thérapeutique utile dans le traitement de l'herpès.
- En collaboration avec l'Institut de recherche clinique de Montréal, Bio-Méga oeuvre à découvrir et à développer des analogues à la molécule de l'ANF (Atrial Natriuretic Factor) une hormone produite par le coeur. L'ANF est l'un des plus puissants agents biologiques connus, possédant des effets tant diurétiques que de vasodilatation. Un tel produit pourrait être développé à moyen terme, afin d'améliorer le traitement de l'hypertension artérielle.
- Bio-Méga travaille aussi à la conceptualisation, à la synthèse et à l'évaluation biologique d'un inhibiteur sélectif et oralement actif de la rénine (Cascade rénine angiotensinogène). L'objectif poursuivi par ces recherches est de développer à moyen terme, un produit pour usage clinique dans le traitement de l'hypertension artérielle.

Parallèlement à ces activités spécifiques, Bio-Méga est constamment à l'affût de nouveaux projets de recherche qu'elle examine en fonction de ses objectifs corporatifs. De même, les programmes en cours sont périodiquement réévalués en vue de maximiser la productivité de la recherche.

Aujourd'hui, Bio-Méga occupe une place privilégiée dans l'industrie pharmaceutique grâce notamment à son portefeuille de projets, ses ressources humaines et ses installations de très haut calibre. Maintenant que les brevets pharmaceutiques sont mieux protégés, et que l'investissement au Canada dans le domaine pharmaceutique est davantage favorisé, la SGF désire s'associer un partenaire corporatif dans Bio-Méga. Un tel partenaire pourra apporter non seulement son expertise mais aussi la synergie et la complémentarité nécessaires pour accélérer le développement de l'entreprise.

Bio-Méga Diagnostic inc.

Bio-Méga Diagnostic inc. fabrique et commercialise une gamme variée de produits diagnostiques destinés aux domaines de l'endocrinologie et de la microbiologie. Ses procédés de fabrication automatisés et approuvés par le Federal Drug Administration des États-Unis ainsi que son laboratoire moderne permettent à ses clients de bénéficier de produits de grande qualité.

Bio-Méga inc. envisage de concentrer ses activités au domaine pharmaceutique en conformité avec les objectifs de la SGF. Celle-ci considère que Bio-Méga Diagnostic ne cadre plus avec les orientations nouvelles de son plan de développement. En ce sens, la SGF a autorisé Bio-Méga à se départir en 1988 de sa filiale Bio-Méga Diagnostic.

Résultats

Bio-Méga doit encore investir une large part de son budget en recherche et pour le développement de ses produits. La rationalisation de ses opérations lui a cependant permis de terminer l'année 1987 avec une perte nette de 3,6 millions de dollars par rapport à une perte nette de 4 millions de dollars en 1986.

Placements

au 31 décembre 1967

Aluminium

Albecour, société en commandite

100%
Société générale de financement du Québec

Aluminerie de Bécancour inc.

24,95%
Albecour, société en commandite

24,95%
Alumax Québec inc.

50,1%
Pechiney Reynolds Québec inc.

Pétrochimie

Éthylec inc.

100%
Société générale de financement du Québec

Pétromont, société en commandite

50%
Éthylec inc.

50%
Union Carbide du Canada limitée

Alcools de Commerce enrg.

50%
Éthylec inc.

50%
Union Carbide du Canada limitée

Pipeline Shawinigan enrg.

50%
Éthylec inc.

50%
Union Carbide du Canada limitée

Construction navale et équipements énergétiques

Marine Industrie Limitée

65%
Société générale de financement du Québec

35%
Alsthom

Produits forestiers

Dofor inc.

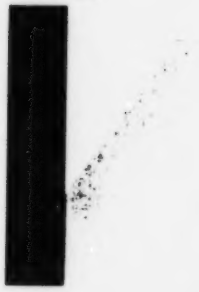

100%
Société générale de financement du Québec

Domtar inc.

28%
Dofor inc.

72%
Autres actionnaires*

*Incluant la participation de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Biotechnologie

Bio-Méga inc.

100%
Société générale de financement du Québec

Note: SGF détient également les participations suivantes:

Industries Tanguay inc.	99,6%
Investissements Novacap inc.	15,7%
Cegelec Industrie inc.	10,0%
Cegelec Entreprises inc.	7,0%

Rapport de la direction

À l'actionnaire de la
Société générale de financement
du Québec

Dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec a délégué la préparation de ses états financiers consolidés à ses dirigeants.

Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants de la société, Samson Bélair, avant d'être soumis au conseil d'administration qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification dûment constitué et mandaté.

La direction est d'avis que ces états ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte, dans les limites raisonnables, de tous les éléments importants et dans le cadre des conventions comptables mentionnés aux notes des états financiers.

L'information présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers inclus.

Le président et chef de la direction,

Yvon Marcoux

Montréal, le 31 mars 1988.

Rapport des vérificateurs

À l'actionnaire de la
Société générale de financement
du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1987 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstanes.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1987 ainsi que ses résultats d'exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Samson Bélair
Comptables agréés

Montréal, le 19 février 1988

Bilan consolidé

au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1987	1986
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	173 292 $	12 683 $
Comptes à recevoir	124 733	73 270
Contrats en cours et stocks (note 3)	41 198	42 356
Frais payés d'avance	3 369	4 409
	342 592	132 718
Actif à long terme		
Placements (note 4)	398 234	345 471
Construction en cours		250 943
Immobilisations, moins amortissement de 137 888 000 $ (68 831 000 $ en 1986)	357 914	91 756
Frais de démarrage, moins amortissement de 9 295 000 $ (2 273 000 $ en 1986)	26 768	27 534
Autres éléments d'actif (note 5)	14 897	6 731
	797 813	722 435
	1 140 405 $	855 153 $
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 6)	41 997 $	52 505 $
Comptes à payer	97 074	60 268
Facturation progressive, nette des coûts de contrats en cours	41 762	1 691
Fraction à moins d'un an des avances à long terme	12 500	
Fraction à moins d'un an de la dette à long terme	13 608	2 105
	206 941	116 569
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 7)	212 500	234 541
Gain sur change reporté	9 605	
Avances à long terme sur contrats et revenus reportés	35 841	15 617
Part des actionnaires minoritaires	5 770	10 056
	263 716	260 214
Part de l'actionnaire		
Capital-actions (note 8)	347 500	347 500
Surplus d'apport	2 510	2 510
Bénéfices non répartis	319 738	128 360
	669 748	478 370
	1 140 405 $	855 153 $

Approuvé par le Conseil d'administration

Yvon Marcoux, administrateur

Georges Pouliot, administrateur

Résultats consolidés

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1987	1986
Ventes	**492 725 $**	315 639 $
Bénéfice avant les postes suivants	**32 082 $**	18 003 $
Déduire		
Amortissement des immobilisations	**20 172**	11 450
Amortissement des frais de démarrage	**7 022**	2 273
Autres amortissements	**709**	79
Intérêts et frais sur la dette à long terme	**15 770**	3 370
Intérêts et frais sur la dette à court terme	**3 339**	4 481
	47 012	21 653
Ajouter		
Revenus de placements	**10 964**	3 496
Quote-part dans les bénéfices d'une filiale non consolidée et de compagnies affiliées	**44 670**	40 031
	55 634	43 527
Bénéfice avant impôts, intérêts minoritaires et postes extraordinaires	**40 704**	39 877
Impôts		73
Bénéfice avant intérêts minoritaires et postes extraordinaires	**40 704**	39 950
Intérêts minoritaires	**11 014**	(275)
Bénéfice avant postes extraordinaires	**51 718**	39 675
Postes extraordinaires (note 9)	**142 248**	2 982
Bénéfice net	**193 966 $**	42 657 $

Bénéfices non répartis consolidés

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1987	1986
Bénéfices non répartis, au début	**128 360 $**	85 691 $
Bénéfice net	**193 966**	42 657
Quote-part dans les redressements de conversion des devises étrangères d'une compagnie non consolidée	**(2 588)**	12
Bénéfices non répartis, à la fin	**319 738 $**	128 360 $

Évolution de la situation financière consolidée

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1987	1986
Rentrées (sorties) nettes d'encaisse liées aux activités suivantes:		
Exploitation		
Liquidités générées par l'exploitation, avant les postes extraordinaires (note 10)	24 859 $	13 368 $
Augmentation des retenues sur contrats et autres	(8 353)	(1 473)
Dividendes de compagnies non consolidées		1 171
Quote-part de récupération d'impôts		2 389
Frais reliés au retrait d'un secteur d'activité par une filiale		(799)
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 11)	15 762	(33 831)
	32 268	(19 175)
Financement		
Émission d'actions ordinaires		32 000
Augmentation de la dette à long terme, net	87	81 372
Augmentation (diminution) des avances à long terme sur contrats et des revenus reportés	32 724	(2 445)
Augmentation (diminution) de la part des actionnaires minoritaires	13 451	(587)
Augmentation de l'avantage fiscal à recouvrer	(1 206)	
	45 056	110 340
Investissement		
Diminution (augmentation) des placements, net	146 012	(20 000)
Construction en cours		(79 514)
Frais de démarrage	(6 256)	(26 489)
Augmentation d'immobilisations, net	(40 592)	(6 847)
Réalisation de placements	1 355	413
Disposition d'une filiale (nette des liquidités)		9 251
Déficit bancaire (liquidités) d'une filiale exclue de la consolidation	197	(82 875)
Frais d'acquisition et de vente d'investissements	(4 640)	
Coûts relatifs à la rationalisation et à la spécialisation d'une filiale	(2 283)	
	93 793	(206 061)
Augmentation (diminution) des liquidités	171 117	(114 896)
Liquidités, au début	(39 822)	75 074
Liquidités, à la fin	131 295 $	(39 822)$

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et de dépôts à terme, moins les emprunts bancaires.

Notes aux états financiers consolidés

exercice terminé le 31 décembre

1. Résumé des conventions comptables importantes

a) Consolidation

Les compagnies incluses dans la consolidation, avec les pourcentages de participation respectifs, sont les suivantes:

	1987 % de participation	1986
Dofor Inc. (i)	100,0	
Marine Industrie Limitée et ses filiales	65,0	65,0
Éthylec Inc. (ii)	100,0	100,0
Industries Tanguay Inc.	99,6	98,5
Bio-Méga Inc.	100,0	100,0
Société générale d'aluminerie Inc. (iii)	100,0	100,0
Société québécoise d'aluminium Inc. et sa filiale	100,0	100,0

i) Au 31 décembre 1986, les placements de la société dans Dofor Inc. et sa filiale Donohue ont été présentés à leur valeur de consolidation car la société avait annoncé son intention de se départir de ces filiales.

Au cours de l'exercice de 1987, la société a disposé de son placement dans Donohue mais a décidé de maintenir son placement dans Dofor Inc. Par conséquent, les états financiers de Dofor Inc. sont consolidés au 31 décembre 1987.

ii) Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la compagnie dans Pétromont, société en commandite, Pétromont Inc., Alcools de Commerce Enrg., Pipeline Shawinigan Enrg. et sont comptabilisés selon la méthode de consolidation proportionnelle.

iii) Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la compagnie dans le Projet de l'Aluminerie de Bécancour et dans Aluminerie de Bécancour Inc. par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite.

Les résultats des filiales et compagnies affiliées sont compris dans les états consolidés à compter des dates d'acquisition des participations et jusqu'à leur vente, le cas échéant.

b) **Placements**

Les placements dans les autres compagnies, dont la SGF détient un bloc significatif d'actions lui permettant d'exercer une influence sur la gestion, sont présentés à la valeur de consolidation. Tous les autres placements sont présentés au coût.

c) **Stocks de marchandises**

Les stocks de marchandises sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

d) **Immobilisations et amortissement**

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition, moins toutes subventions s'y rapportant, s'il y a lieu. La majorité des amortissements est calculée selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation.

e) **Achalandage de consolidation**

L'achalandage est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de quarante ans.

f) **Impôts sur le revenu et impôts reportés**

Les bénéfices de la SGF et de ses filiales à part entière ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Les compagnies soumises à l'impôt pourvoient aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts.

g) **Frais de démarrage**

Les frais de démarrage sont évalués au coût et incluent toute dépense orientée vers l'exploitation de l'usine d'aluminium. Depuis mai 1986, ils incluent les frais d'administration, les frais financiers et toute dépense qui excède les frais d'exploitation qu'engendrerait l'usine en régime d'opération normal. En mars 1987, l'usine a cessé d'être en période de mise en exploitation et a atteint son régime normal.

Ces frais sont amortis depuis mai 1986 selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans et proportionnellement au nombre de cuves mise en marche.

h) **Opérations conclues en devises étrangères**

Les comptes en devises étrangères sont converties en dollars canadiens selon la méthode temporelle, comme suit:

- Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.
- Les coûts engagés pour les immobilisations sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- La dette à long terme est convertie au cours en vigueur à la date du bilan.
- Les stocks, les revenus et les dépenses sont convertis aux taux en vigueur aux dates de transaction.

i) **Gains ou pertes sur change reportés**

Ces gains ou pertes sur change reportés représentent principalement les gains ou pertes de change non réalisés qui sont rattachés à la dette à long terme d'une filiale. Les gains ou pertes de change ne sont pas amortis puisqu'il y a assurance que les rentrées de fonds futures en dollars des États-Unis assurent une couverture efficace contre les risques de change sur les dettes à long terme libellées en dollars des États-Unis.

j) **Régimes de retraite**

Les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées afférents aux services courants sont portés aux résultats de l'exercice. Les coûts des services passés ainsi que les surplus ou déficits actuariels sont amortis sur la durée moyenne des services futurs des employés couverts par ces régimes.

2. Acquisition de filiales

Au 30 janvier 1987, Marine Industrie Limitée a acquis toutes les actions en circulation de Versatile Davie Inc., Versatile Vickers Inc. et Versatile Systems Engineering Inc. Les opérations de ces sociétés sont incluses dans les états financiers consolidés depuis la date d'acquisition. L'actif net acquis au montant de 18 906 000 $, est comptabilisé selon la méthode de l'achat pur et simple.

3. Contrats en cours et stocks

	1987 (en milliers de dollars)	1986
Contrats en cours, au coût	3 427 $	3 053 $
Stocks	37 771	39 303
	41 198 $	42 356 $

4. Placements

	1987 (dollars en milliers)		1986	
	%	$	%	$
Placements, à la valeur de consolidation				
Dofor Inc.		$	90,7%	293 529 $
Domtar Inc. (valeur du marché 342 214 000 $)	28,0%	348 357		
Placements, au coût		7 377		6 942
Débentures subordonnées, 6%, remboursables de 1989 à 1997		22 500		25 000
Billets subordonnés, à un taux maximum de 8½% pour les premiers cinq (5) ans, remboursables en 1998		20 000		20 000
		398 234 $		345 471 $

5. Autres éléments d'actif

	1987 (en milliers de dollars)	1986
Retenues sur contrats et autres	12 542 $	4 189 $
Achalandage de consolidation		840
Perte sur change reportée		548
Crédit d'impôt à l'investissement, net des impôts sur le revenu reportés	2 355	1 154
	14 897 $	6 731 $

6. Emprunts bancaires

Certains emprunts bancaires sont garantis par des cessions de comptes à recevoir et de stocks d'une valeur aux livres d'environ 124 530 000 $ de même que par des charges fixes et flottantes de certains biens de filiales.

7. Dette à long terme

	1987 (en milliers de dollars)	1986
SGF		
Billets à payer à l'actionnaire, 10¼%,	$	15 000 $
Filiales		
Obligations première hypothèque garanties par une charge flottante, remboursables par versements annuels variables, au taux de 11½%, échéant en 1991	5 460	6 620
Emprunts bancaires, au taux préférentiel ou ¾% au-dessus du taux LIBOR, au choix de l'emprunteur, garantis par la Province de Québec, remboursables à compter de 1988	194 698	186 097
Emprunts bancaires, taux préférentiel plus ¼ de 1%, garantis par des obligations hypothécaires, échéant en 1996	4 750	5 000
Emprunt garanti par une charge spécifique sur les immobilisations, portant intérêt au taux préférentiel, remboursable sur dix ans	9 010	
Comptes à payer à être financés par des dettes à long terme et par l'émission d'actions ordinaires en 1987		16 884
Dû au gouvernement fédéral, sans intérêt, remboursable à compter de 1991	3 333	
Billets à payer, à des taux et échéances divers	5 867	4 245
Emprunt sans intérêt, échéant en 2001	2 990	2 800
	226 108	236 646
Fraction à moins d'un an	13 608	2 105
	212 500 $	234 541 $

La dette à long terme totale au montant de 226 108 000 $ comprend 149 000 000 $ (135 000 000 $ en 1986) en devises des États-Unis.

Au cours de l'exercice 1985, une filiale a conclu des conventions d'échange de paiements d'intérêts pour fixer à long terme le coût d'emprunt d'une dette à taux variable. Au 31 décembre 1987, cette filiale avait établi des taux fixes sur 70 000 000 $ US, à un taux d'intérêt effectif moyen de 9,90% sur une période moyenne de 3,3 ans.

Les versements requis au cours des cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit:

	$ Can	$ US
1988	3 873 000	7 450 000
1989	3 705 000	14 900 000
1990	3 834 000	14 900 000
1991	4 743 000	16 763 000
1992	3 042 000	18 625 000

8. Capital-actions

Les actions de la SGF sont détenues par le gouvernement du Québec.

	1987 (en milliers de dollars)	1986
Autorisé (actions d'une valeur nominale de 10 $)		
41 500 000 actions ordinaires		
Émis et payé		
34 750 000 actions ordinaires	347 500 $	347 500 $

9. Postes extraordinaires

	1987 (en milliers de dollars)	1986
Quote-part dans les frais et la perte prévue à la fermeture de divisions d'une filiale	(8 919)$	$
Quote-part dans la matérialisation d'avantages fiscaux par une filiale		1 553
Quote-part dans les postes extraordinaires d'une compagnie non consolidée		2 249
Perte pour dévaluation de placement	(1 274)	
Bénéfice lors de la vente de placements	154 682	165
Quote-part des coûts relatifs à la rationalisation et à la spécialisation d'une filiale	(2 241)	(985)
	142 248 $	2 982 $

10. Liquidités générées par l'exploitation

	1987 (en milliers de dollars)	1986
Bénéfice de l'exercice avant postes extraordinaires	51 718 $	39 675 $
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	20 172	11 450
Amortissement des frais de démarrage	7 022	2 273
Autres amortissements	709	79
Profit sur réalisation d'immobilisations	(169)	(29)
Impôts reportés	5	(324)
Quote-part dans les bénéfices d'une filiale non consolidée et de compagnies affiliées	(44 670)	(40 031)
Intérêts minoritaires	(11 014)	275
Radiation d'actifs à long terme	1 086	
	24 859 $	13 368 $

11. Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	1987 (en milliers de dollars)	1986
Augmentation des comptes à recevoir	(51 316)$	(9 498)$
Diminution (augmentation) des contrats en cours et stocks	662	(34 308)
Diminution des souscriptions à recevoir		17 335
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	1 037	(2 846)
Augmentation (diminution) des comptes à payer	25 308	(4 514)
Augmentation de la facturation progressive, nette des coûts de contrats en cours	40 071	
	15 762 $	(33 831)$

12. Engagements

Éthylec Inc.

Pétromont, société en commandite, affiliée à Éthylec Inc. pourrait être tenue de rembourser en totalité ou en partie, à même une partie des bénéfices futurs de certaines de ses usines, une aide financière de 50 000 000 $ reçue des gouvernements du Canada et du Québec en 1983 et 1984.

De plus, aux termes d'une entente intervenue le 18 janvier 1985, le gouvernement du Québec a convenu de compenser les pertes encourues par Pétromont à son usine de Varennes et à son usine de polyéthylène de Montréal-Est jusqu'au 9 septembre 1988 à moins qu'il n'y soit mis fin antérieurement, conformément aux dispositions de l'entente prévue à cet effet. Cette entente comporte par ailleurs certaines clauses pouvant entraîner le remboursement par Pértomont, d'une partie de l'aide gouvernementale reçue. Ces remboursements se sont élevés à 6 400 000 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 et ne pourront excéder 6 400 000 $ pour chacun des exercices se terminant les 31 décembre 1988 et 1989.

Aux termes d'une entente intervenue le 20 août 1986, Pétromont bénéficie d'une contribution financière du gouvernement du Canada pouvant atteindre 55 800 000 $ visant à la rembourser des coûts en capital qu'elle engagera pour moderniser et convertir les installations de son usine de Varennes. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1987, Pétromont a comptabilisé 20 314 297 $ (20 275 986 $ en 1986) en vertu de cette entente.

Donohue St-Félicien Inc.

Aux termes d'une convention intervenue en juin 1977, la SGF s'est engagée à prêter les fonds requis par Donohue St-Félicien Inc. pour le paiement des intérêts et du capital des obligations première hypothèque, valeur nominale de 100 000 000 $ US et 35 000 000 $, émises par celle-ci, si ces fonds n'étaient pas autrement disponibles. Au 31 décembre 1987, le solde de ces obligations était de 62 500 000 $ US et de 21 875 000 $ et l'emprunteur prévoit avoir les fonds nécessaires pour pourvoir au versement annuel du capital et des intérêts en juillet 1988.

Cet engagement de la SGF est garanti par la Province de Québec.

Baux

Les principaux baux en vertu desquels les compagnies sont présentement engagées et dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 1997 totalisent 12 123 000 $.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1986 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1987.

Sommaire des résultats et des investissements

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

Investissement dans le capital-actions (au coût)		
$	%	
389 362	100,0	Dofor Inc.*
21 668	65,0	Marine Industrie Limitée et ses filiales
2 820(c)	94,0	
1 060	10,0	Cegelec Industrie Inc.
34 050	100,0	Éthylec Inc.* et ses filiales
88 000	100,0	Albecour, société en commandite*
15 700	100,0	Bio-Méga Inc.*
4 789	99,6	Industries Tanguay Inc.
557 449		
		Placement à la valeur de consolidation:
		Dofor Inc.
		SGF* après élimination des transactions inter-compagnies
		Bénéfice à la vente de placements et autres
		Quote-part dans les postes extraordinaires d'une filiale et d'une compagnie affiliée
557 449 $		TOTAL

Notes:
(a) Avant postes extraordinaires
(b) Avant intérêts minoritaires et postes extraordinaires.
(c) Actions privilégiées.

* Société exempte d'impôts

Ventes		Bénéfice (perte) net		Part de la SGF	
1987	1986	1987	1986	1987	1986
$	$	50 334 $(a)	$	50 334 $	$
241 115	153 168	(31 470) (b)	662 (b)	(20 456)	294
	32 652		102		51
118 291	88 359	8 380	958	8 380	958
110 908	21 788	23 156	6 411	23 156	6 411
168	1 754	(3 614)	(4 006) (b)	(3 614)	(4 059)
22 243	19 514	(1 795)	(780)	(1 795)	(780)
492 725	317 235	44 991	3 347	56 005	2 875
			40 031		40 031
	(1 596)	(4 287) (a)	(3 428) (a)	(4 287)	(3 231)
				153 408	165
				(11 160)	2 817
492 725 $	315 639 $	40 704 $	39 950 $	193 966 $	42 657 $

Rétrospective des dix dernières années

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1987	1986
Exploitation		
Ventes	492 725 $	315 639 $
Amortissement des immobilisations	20 172	11 450
Intérêts	19 109	7 851
Revenus de placements	10 964	3 496
Impôts		(73)
Bénéfice avant intérêts minoritaires et postes extraordinaires	40 704	39 950
Intérêts minoritaires	11 014	(275)
Bénéfice avant postes extraordinaires	51 718	39 675
Postes extraordinaires	142 248	2 982
Bénéfice net	193 966	42 657
Dépenses en immobilisations	40 592	86 361
Bilan		
Fonds de roulement	135 651	16 149
Placements	398 234	345 471
Immobilisations		
au coût	495 802	411 530
nettes	357 914	342 699
Dette à long terme	212 500	234 541
Part des actionnaires minoritaires	5 770	10 056
Part de l'actionnaire	669 748 $	478 370 $

1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978
699 139 $	779 297 $	852 892 $	829 770 $	801 132 $	808 381 $	578 830 $	316 921 $
37 618	37 677	36 855	27 407	24 396	21 007	19 639	8 468
43 336	47 563	40 780	47 329	45 396	31 995	28 431	5 186
11 905	15 795	11 148	14 805	17 525	9 235	6 511	3 582
19 295	18 093	3 017	16 078	33 994	32 955	16 081	8 787
43 148	48 727	20 339	9 383	35 381	48 816	24 576	(10 461)
(22 767)	(33 911)	(15 280)	(23 725)	(27 455)	(27 601)	(15 646)	(4 844)
20 381	14 816	5 059	(14 342)	7 926	21 215	8 930	(15 305)
6 410	4 330	262	3 933	12 385	1 355	563	938
26 791	19 146	5 321	(10 409)	20 311	22 570	9 493	(14 367)
217 816	85 027	45 065	89 635	127 097	94 115	19 944	88 360
167 259	151 145	163 589	140 580	194 332	161 857	131 849	73 460
262 779	228 812	166 743	157 087	166 942	23 073	29 660	30 813
951 686	748 997	699 655	660 522	574 672	446 622	354 452	334 022
701 844	533 148	496 577	491 339	431 848	328 843	255 813	253 962
451 015	359 787	351 960	308 145	420 402	212 834	210 437	191 630
267 800	200 296	179 520	202 794	143 833	120 049	87 222	66 845
401 288 $	314 994 $	270 222 $	235 817 $	188 226 $	151 783 $	104 623 $	95 117 $

Tableau synoptique

SOMMAIRE DES RÉSULTATS (en milliers de dollars)	DOFOR INC. Ventes	DOFOR INC. Bénéfice net (perte) de l'exercice	DOMTAR INC. (et ses filiales) Ventes	DOMTAR INC. (et ses filiales) Bénéfice net de l'exercice
1987	$	206 633 $	2 567 900 $	161 200 $
1986		52 575	2 326 500	145 000
1985		33 816	2 129 500	110 400
1984		30 015	2 044 300	90 500
1983		(5 346)	1 820 000	38 100

BILAN SOMMAIRE (en milliers de dollars) 31 décembre	DOFOR INC. 1987	DOFOR INC. 1986	DOMTAR INC. (et ses filiales) 1987	DOMTAR INC. (et ses filiales) 1986
Actif à court terme	279 179 $	242 $	731 700 $	795 900 $
Passif à court terme	2	23	385 000	417 200
Fonds de roulement	279 177	219	346 700	378 700
Placements	310 888	444 594	24 200	24 000
Immobilisations – au coût moins l'amortissement accumulé			1 942 900	1 420 400
Autres actifs			156 200	29 400
Investissement total	590 065	444 813	2 470 000	1 852 500
Dette à long terme		42 150	727 700	321 400
Impôts reportés			360 800	280 200
Autres passifs			153 900	121 000
Part des actionnaires minoritaires			3 600	3 800
Part des actionnaires	590 065 $	402 663 $	1 224 000 $	1 126 100 $

ALBECOUR, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE		MARINE INDUSTRIE LIMITÉE (et ses filiales)		BIO-MÉGA INC.		ÉTHYLEC INC. (et ses filiales)		INDUSTRIES TANGUAY INC.	
Ventes	Bénéfice net de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Perte de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice
110 908 $	23 156 $	241 115 $	(48 640)	168 $	3 614 $	118 291 $	8 380 $	22 243 $	(1 795)$
21 788	6 411	153 168	1 536	1 754	4 059	88 359	958	19 514	(780)
		113 812	(5 591)	1 301	2 400	97 235	3 223	21 093	610
		117 715	(2 989)	2 204	684	85 180	566	18 622	808
		173 439	4 424	3 000	472	71 443	(131)	11 036	(187)
1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986
54 767 $	31 202 $	120 841 $	43 259 $	1 871 $	2 366 $	38 784 $	41 552 $	12 708 $	13 801 $
18 365	14 170	147 788	38 826	1 507	2 291	23 133	34 453	12 326	13 994
36 402	17 032	(26 947)	4 433	364	75	15 651	7 099	382	(193)
247 239	252 207	66 345	41 643	12 485	14 318	26 788	29 155	2 704	2 564
26 894	28 082	13 732	4 802	57	233			2 973	2 530
310 535	297 321	53 130	50 878	12 906	14 626	42 439	36 254	6 059	4 901
184 963	186 097	16 936	6 268	8 437	9 130			2 164	1 162
9 605	22 313	35 841	15 617			5			
					713				
115 967 $	88 911 $	353 $	28 993 $	4 469 $	4 783 $	42 434 $	36 254 $	3 895 $	3 739 $

Ressources humaines

Le nombre total d'employés dans les entreprises du Groupe SGF était de 20 218 au 31 décembre 1987.

L'emploi a été relativement stable dans la majorité des entreprises à l'exception de Marine qui a vu le nombre de ses employés croître à la suite de l'acquisition des actifs de Versatile. L'augmentation des effectifs à l'aluminerie de Bécancour découle du démarrage de l'usine qui a atteint son rythme de croisière en 1987.

Notons enfin, que la baisse du niveau de l'emploi dans Bio-Méga et dans Industries Tanguay est attribuable aux programmes de rationalisation des opérations qui ont eu cours dans ces entreprises.

Rapport sur la protection des non-fumeurs

La Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics est entrée en vigueur le 1er janvier 1987. Cette loi vise à protéger la santé et le bien-être des non-fumeurs qui sont exposés involontairement à la fumée. La SGF, à l'instar de nombreux organismes, a pris les dispositions nécessaires pour s'y conformer.

Nombre d'employés
au 31 décembre

	1987	1986
Albecour inc.	8	5
Aluminerie de Bécancour inc.	771	715
Alcools de Commerce enrg.	70	70
Bio-Méga inc.	103	119
Domtar inc.	15 871	15 332
Donohue inc.		2 948
Industries Tanguay inc.	166	212
Marine Industrie Limitée	2 942	1 578
Pétromont, société en commandite	240	225
Société générale de financement du Québec	25	20
Autres	22	17
	20 218	21 241

Conseil d'administration

Michel Audet
Sous-ministre de l'Industrie et du Commerce

André Bérard*°
Président et chef des opérations
Banque Nationale du Canada

Me Richard Drouin, c.r.°
Associé
Clarkson, Tétrault, Drouin

Me Franco Fava†
Secrétaire
Neilson Excavation inc.

Yves Graton°
Conseiller en gestion

Robert Gratton*°
Président du conseil,
président et chef de la direction
Compagnie Montréal Trust

Yves Guérard*
Président
Le Groupe Sobeco

Robert Tessier
Président et chef de la direction
Marine Industrie Limitée

Yseult Lefebvre-Richard
Présidente
J.B. Lefebvre Limitée

Yvon Marcoux*°
Président du conseil,
président et chef de la direction
Le Groupe SGF

Georges-A. Pouliot, c.r.†
Associé senior
Pouliot, Mercure, Lebel & Associés

J. Frank Roberts†
Administrateur

John D. Thompson*
Président-directeur général
RoyNat inc.

Direction

Yvon Marcoux
Président du conseil,
président et chef de la direction

Louis-Gilles Gagnon
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire

Claude Hélie
Vice-président, finances et trésorier

Louis-M. Riopel
Vice-président, développement de l'entreprise

Manley S. Schultz
Vice-président, aluminium

Guy Ouimet
Adjoint au président

Guy H. Charbonneau
Contrôleur

Martin J. Desmeules
Directeur, analyse et investissements, aluminium

Richard Fredette
Directeur, planification

Bernard Hamel
Directeur, projets de développement

François Ghali
Directeur, communications

Patrick G. Hiron
Directeur,
développement pétrochimique

Marie Mandeville
Conseiller juridique et secrétaire adjoint

François R. Roy
Directeur, finances

* Membre du comité exécutif
† Membre du comité de vérification
° Membre du comité sur les ressources humaines